

**Commune de SAINS EN AMIENOIS**  
**Département de la Somme**  
**Contrat de location de la Salle Espérance**

**La location est faite entre la Commune de SAINS EN AMIENOIS**

Et M. /Mme \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone fixe / / / / /. Téléphone Portable / / / /

Date de location\* / /

Type de location : vin d'honneur/repas de famille/anniversaire/fête/exposition/réunion

Montant de la location\*\*

	WEEK- END	1 jour semaine (excepté vendredi)	WEEK-END 1/11 au 31/03	1 jour semaine (excepté vendredi)
Particulier Samois	250 €	100 €	300 €	100 €
Administrations ou entreprises extérieures sans cuisine		300 €		350 €
Administrations ou entreprises extérieures avec cuisine		400 €		450 €
Associations extérieures		100 €		150 €

Cauton de matériel 400 €

Cauton de Ménage 100€

Chèques seront libellés à l'ordre du « TRESOR PUBLIC ».

Attestation d'assurance obligatoire au nom du locataire de la salle.

\*la priorité dans le choix d'une date est accordée aux associations exerçant leurs activités sur la commune.

\*\*Le Conseil Municipal se réserve le droit de modifier le tarif de la location.

**IMPORTANT**

- La remise des clefs au locataire se fait le vendredi avant 17 heures au secrétariat après règlement de la location, des cautions, attestation d'assurance et l'état des lieux.
- La location prend effet du samedi 08 heures jusqu'au lundi 09 heures, sauf accord contraire.
- Les clefs doivent être rendues lors de l'état des lieux effectué avec un employé communal le lundi matin.
- Ci-joint, le règlement intérieur à signer obligatoirement.

Fait à Sains en Amiénois, le .....

Le/la locataire

Pour le Maire  
L'Adjoint délégué - Y. DERAMBURE